


ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS SUR LE RESEAU ROUTIER DE LA VILLE DE SARREBOURG

AVIS DE TENUE DE CHANTIERS COURANTS (à transmettre au moins 2 semaines avant le démarrage du chantier)			
LOCALISATION DU CHANTIER (joindre un plan)			
Rue : <u>des Jardins</u>		n° : <u>26</u>	
tronçon :			
NATURE DES TRAVAUX			
Branchement au réseau d'assainissement.			
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux exécutés par une entreprise Permission de voirie : N° : Date :		<input type="checkbox"/> Travaux exécutés en régie par les services de la ville de Sarrebourg ou de la Communauté de Sarrebourg Moselle Sud Service :	
PERIODE PREVUE (Inférieure à 1 semaine)			
Du : <u>05/11/2018</u>		Au : <u>06/11/2018</u>	
MODE D'EXPLOITATION			
TYPE	OUI	NON	REMARQUES (préciser le schéma CF)
Limitation de vitesse	X		
Dépassement interdit	X		
Chaussée rétrécie	X		
Alternat inférieur à 100 m			
B15/C18	X		
K10			
Feux tricolores	X		
CONTACT ENTREPRISE			
Nom et adresse de l'entreprise : <u>SCRE 57635 HERANGE</u>			
Personne responsable du chantier : <u>LANG Nicolas</u>			
Téléphone de permanence chantier 24h/24 : <u>06 76 30 08 97</u>			
Maître d'œuvre / d'ouvrage : Date : <u>29/10/18</u> Signature / cachet :		Entreprise : Date : <u>29/10/2018</u> Signature / cachet :	
Pour le Président, Le Vice-Président délégué, Gilbert BURGER		S.C.R.E. S.A.S. Carrières - Travaux Publics 57635 HERANGE Tél 03 87 07 76 08 - Fax 03 87 25 06 81 SIRET 451 357 479 00018	

Cadre réservé à la Ville de Sarrebourg	
Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :	
<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> Non, au motif suivant :
<input type="checkbox"/> Oui, avec les restrictions suivantes :	<input type="checkbox"/> Aucune permission de voirie n'est délivrée <input type="checkbox"/> Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique <input type="checkbox"/> Autre :
A Sarrebourg, le	Pour le Maire Le Maire délégué Signature / cachet :  Roland KLEIN